

Conclusion

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Postface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **68 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les deux opérations ont obtenu les autorisations nécessaires à l'ouverture des chantiers entre janvier et février de cette année. Les travaux ont aussitôt débuté. Les ouvrages seront achevés l'un au début 1997, l'autre dans le courant du printemps de la même année.

Ce long délai administratif, entre le dépôt des dossiers et la phase de réalisation, n'aura pas été en pure perte. La part expérimentale de la démarche nécessitait un suivi attentif des développements des projets du 1:100 aux plans d'exécution et aux cahiers de soumissions. Il aura fallu un nombre important de séances, de mises au point, de rappels des objectifs tels que formulés par les initiateurs du concours, pour cerner précisément la forme et le contenu des objets retenus. Une partie des recommandations du groupe d'experts a pu être intégrée à la réalisation des projets, admettant par là même certaines implications sur les coûts :

Sur le site d'Attenville (rue A.-Giacometti 15-17), les principaux réglages ont concerné l'habitabilité des salles de jeux (chambre supplémentaire), des cuisines et des balcons ainsi que la transparence des logements. Il a par

ailleurs été décidé de supprimer le duplex mono-orienté.

Pour le projet chemin des Fins 8, les options de réalisation des balcons et des installations d'ascenseurs ont été retenues, de même que la création de blocs sanitaires supplémentaires pour les grands appartements.

La formule est nouvelle pour la CIA : être la partenaire, dès les esquisses réceptionnées, à parts égales avec les architectes et les ingénieurs mandatés, voire avec les entreprises, afin que chacun puisse bénéficier des expériences acquises par les autres.

Nouvelles aussi, les voies des prix garantis, des délais impératifs, des économies partagées, après avoir permis à tout un chacun de les proposer, discuter, réfuter ou accepter.

Nouveau enfin, l'objectif de se passer des subventions publiques et relever ainsi le défi de l'autonomie et de la viabilité économique, quitte à remettre en question un certain nombre d'habitudes normatives et coûteuses, mais sans concessions quant aux qualités d'habitabilité.

Il ne saurait être ici question de conclusion tant il est vrai que la démarche en cours ne se verra justifiée qu'à son aboutissement, une fois

le décompte final mis noir sur blanc. Les projets en sont au stade des vérifications sur le chantier.

Mais nous savons déjà que le coût du terrain pèse sur le plan financier, que l'échelle des réalisations est à la marge inférieure de la rationalité et que des voies restent à explorer quant aux changements de mentalités et à la définition des usages. Le bilan de l'opération se fera aussi lors de la mise en location, en recueillant les remarques des locataires en fonction de leur degré de satisfaction pour le rapport loyer/qualité de l'habitat proposé.

En misant sur la diversité, la CIA entreprend d'enrichir son parc immobilier, de consolider son exploitation à long terme et, nous l'espérons, d'apporter des éléments de réflexion au débat sur la conception et la réalisation du logement social, dans la suite des études théoriques mandatées par la Caisse depuis 1993.

Note : L'ouvrage «Le financement et la construction du logement social, études et approche pluridisciplinaire» est publié par la CIA, Caisse de prévoyance, Genève 1994.